HIER.

HIER on disoit qu'il y avoit encore des chevaux au manége. Un député repartit avec vivacité : » ceux qui le disent en » ont menti; j'y étois il n'y a pas une » heure; il n'y avoit que des ânes avec » leurs meneurs. »

Que veulent dire ces paroles, reprit un Persan qui se trouvoit dans la société ? Je croyois que les législateurs de la France honoroient, depuis quelque tems, ce lieu de leurs augustes délibérations. Cet étranger, habitué à ne voir que des sages se mêler de loix, ignoroit que le hasard et la cabale ayant réuni ces législateurs, la gaieté françoise croyoit au moins se venger de leurs trop nombreuses sottises, en les qualifiant de tems en tems d'épithetes, qu'il n'est désagréable pour eux que d'avoir mérités.

Alors un écuyer Allemand et très-peu plaisant, prit la parole : » Eh ! parsembleu, dit-il, si je savois écrire comme je sens, je confondrois bien l'animal qui s'est avisé de faire l'histoire des *Chevaux au manége*. A l'entendre, ils paroissent tous tarés au

point de n'être bons à rien; il n'est pas écuyer : on n'a qu'à me les confier, je me charge de les rendre tels qu'on les desire. Ce n'est pas au manége qu'il faut les travailler; c'est en plaine. » Voici en deux mots ma recette.

Il est d'abord un principe sûr; c'est que tout être existant a sa propriété bien ou malfaisante; en sorte qu'un bon chymiste mettant à leur place chaque espece dont il veut tirer parti, en compose, à sa volonté, remede ou poison.

Il en est de même de tout dans la vie : si vous placez au conseil celui qui est bon pour agir, et à la tête des armées l'homme de robe, vous ferez toujours mauvaise besogne (1); de même encore si vous donnez à conduire ou à mâter à un jeune écolier, un cheval vicieux, loin de diminuer ses vices, vous ne ferez que les accroître.

Or donc, si j'avois voulu me servir du-

(1) Voyez à cet égard la façon dont s'est conduit M. D....., conseiller à la cour des Aides. Malheureusement pour lui, métamorphosé en Général, cet honête citoyen, dont la conduite en la cour n'eût sûrement jamais été improuvée, a eu le malheur, par ignorance sans doute de son nouvel état, d'indisposer contre lui, peut-être avec quelque raison, une grande partie des habitans de la ville de Vernon. Nous ne pouvons que le plaindre, et le recommander à l'indulgence de ses juges et de nos concitoyens.

Pétulant (1), je lui aurois mis un double mord, caveçon et martingale; le montant alors avec des bottes fortes, un fouet de poste à la main, je lui aurois fait parcourir un champ, et il ne l'eût quitté que quand j'aurois été sûr et content de sa besogne.

Mais, M. l'écuyer, lui crie-t-on de tous côtés, ce nom de Pétulant n'est qu'au figuré; ce n'est point d'un cheval, c'est d'un homme et d'un grand homme, dont on veut parler sous ce nom supposé. Ah! j'entends; eh bien, morbleu, encore mieux, c'est toute la même chose.

D'abord, c'est une tache ineffaçable à ceux qui l'ont commis; en second lieu, si j'avois eu l'honneur d'être membre de l'assemblée, en vérifiant les pouvoirs, je n'aurois jamais admis des gens tarés; et enfin, puisqu'on avoit fait la sottise premiere de le nommer, la seconde de l'admettre, je lui aurois mis double mord, c'est-à-dire, que je l'aurois soumis à ne parler que d'après l'examen de deux doyens de l'assemblée, gens intacts; ensuite caveçon et martingale, c'est.à-dire, que ce qu'il auroit dit ou proposé, n'auroit été discuté que-d'après l'examen d'un bureau institué *ad hoc*. Enfin, il ne seroit sorti

---

(1) Voyez l'interprétation des mots *l'Heureux & le Petulant dans la brochure intitulée, les Chevaux au Manége.*

du champ, que quand j'aurois été content de sa besogne, c'est-à-dire, que ni lui ni d'autres n'auroient pu, à chaque instant, faire varier l'ordre du jour, et qu'on n'auroit jamais quitté une délibération pour passer vaguement à une autre. Alors chacun auroit été tenu de se conformer à son cahier pour tout ce qui auroit pu être adopté par l'assemblée générale. Mais nous ne le voyons que trop; les cahiers sont de hier, et aujourd'hui on ne les consulte pas plus que les volontés de ses commettans, au-dessus desquels on se croit absolument, par le moyen de l'inviolabilité.

Hier encore, c'étoit en 1356, des états-généraux bouleverserent le royaume, et le mirent à deux doigts de sa perte. Quelle différence aussi d'une assemblée d'états-généraux à une assemblée nationale! l'une fit beaucoup de mal; vous verrez le bien qu'opérera celle-ci!

Uu Marçel, prévôt des marchands, présida le tiers d'alors; bien différent des présidens actuels, qui ne s'occupent, ainsi que les principaux membres, que du bien général, il se livra à toutes les fureurs de l'ambition: audacieux longtemps impuni, il osa dicter des loix aux souverains; il cabala, se fit un parti, et gouverna.

Quelle différence aujourd'hui! Mais d'où vient-elle? De ce qu'il n'y a plus d'ordres, et que l'ambition, heureusement plus répandue, n'est pas allée se loger dans une seule tête.

Aujourd'hui un lettré se présente, presque ignoré jusqu'alors, il se déploie modestement enveloppé dans le plus simple manteau, il n'inspire aucune défiance : on remet, sans crainte, à sa nue simplicité, la présidence générale ; il l'accepte. Quelle violence il fait à sa philosophie ! Cependant il gouverne, tant bien que mal, et bénit intérieurement la Providence, qui, du dernier échelon, en fait le premier, par son adresse et celle de ses adhérens, à bouleverser l'échelle. Nouveau Marcel, le voilà prévôt des marchands ; mais c'est peu pour lui. Sa modestie s'évanouit ; il croit reconnoitre ses forces, et juge par le premier pas, qu'il peut sans s'arrêter, parcourir la plus vaste carriere. Bientôt le voilà encore intendant, puis en même temps lieutenant de police, gouverneur, grand-voyer, etc. etc. Enfin, Michel Morin, ce grand homme, n'est bientôt plus rien près de lui.

Hier, c'est toujours en 1356 : comme vous voyez, il n'y avoit qu'un Marcel dans le royaume, et tout rampoit sous lui ; aujourd'hui, que nous en avons deux, serons-nous plus heureux ? Mais deux Marcels ; je me trompe, sans doute ! Un homme ne peut être deux ? Oui, hier ! Mais aujourd'hui que Moliere nous a fait voir double, nous trouverons dans la même assemblée les deux Amphyitrions.

Qu'est-ce que le Marcel d'aujourd'hui, dit l'*Heureux* ? Un lettré. Qu'est-ce que

son Amphytrion, dit le *pétulant ?* Un lettré. Qu'est-ce encore que notre prévôt des marchands ? Un bourgeois. Son Amphytrion, pour mieux saisir la ressemblance, en a pris le titre et le costume. Qu'est-ce, enfin que le nouveau M. . . . parisien ? Un ambitieux, qui sous prétexte du bien public, accapare tout, honneurs, charges, fortune &c. &c. ; son Amphytrion pétulant, qui depuis long-temps, avoit, dit-on, renoncé aux *honneurs*, se montre autant que son double envieux des *honneurs*. Pour les places, comme tout le monde n'est pas l'*Heureux*, et que la trop grande pétulance de ce pétulant a fait échouer le projet qu'il avoit d'en réunir, au moins deux, il en fait *fi*, Bon la *Fontaine* ! devoit-on s'attendre à trouver ton renard à l'assemblée nationale ? Quant à la fortune, nouveau *Protée*, le double du nouveau M.... sait se métamorphoser en fleuve, et Dieu sait, sous cette forme, combien il engloutit de rivieres !

Cependant, malgré leur ressemblance, ainsi que les Amphytrions, les nouveaux M...... ont leurs différences ; c'est notre plus grand bonheur. Si un seul individu eût malheureusement réuni la vigueur du pétulant, à la souplesse de l'heureux ; l'effronterie reconnue du premier, à la séduisante modestie du second ; François, votre regne n'auroit pas été de ce monde ! En 1355, hier donc, l'ambition d'un seul

fit le malheur de tous : aujourd'hui, conservons l'espérance qu'une ambition plus répandue et mal d'accord, sauvera les honnêtes Citoyens, des ambitieux qui veulent l'écraser sous le prétexte du bien public. Puissent les temps être changés, et hier au plus que passé !

Cependant aujourd'hui comme hier, nous anéantissons ceux à qui nous pouvions obéir sans rougir, nous ouvrons la porte des honneurs, à des gens qui en seront éblouis ; et nous ferons bientôt, si nous ne nous en donnons de garde, beaucoup de chevaliers d'hier, qui demain oubliant leur origine et leur premier état, seront nos tyrans les plus cruels. Ouvrons les yeux, il en est peut-être encore temps : Vernon nous offre un exemple frappant de l'audace des parvenus et de l'horreur de leur despotisme. Par exemple, hier, dans cette malheureuse ville, il a bien fallu se taire et admirer l'insultante arrogance d'un particulier de Paris, fier d'avoir troqué sa méchante cappe contre une épée fameuse, parce qu'elle étoit soutenue par douze cens hommes, à qui la modestie de l'*ex-robin* donnoit le titre d'armée, dont il se faisoit l'honneur de se nommer général.

Convenons de bonne foi, que si cette aventure qui, à quelques vexations près, n'a rien eu de tragique, fût arrivée dans le carnaval, on auroit cru, à la conduite de cet apprentif général, déplaçant à son

gré tous ceux qui avoient le malheur de lui déplaire, qu'il jouoit *au Roi dépouillé*, et cependant les partisans du nouveau despote ne jouoient effectivement qu'aux *Chevaliers du jour* : excellent titre pour une comédie ! De quel chagrin ne me vois-je donc pas affecté, en annonçant à nos jeunes auteurs que ce jeu n'a pas pris, et que le lendemain, les Chevaliers d'hier ont été par-tout fort mal accueillis.

Du reste, si les habitaus de Vernon ont tant à se plaindre de ce qui s'y est passé sous les ordres du nouveau Général, il me semble qu'ils ont pris un ton trop grave : au lieu de verbaliser, des Bretons auroient . . . agi à la bretonne ; des Gascons, en pareil cas, auroient plaisamment présenté les faits. Tout le monde auroit ri, on auroit oublié Hier, accablé du mépris public.

Citons-en quelques-uns, pour échantillon d'une plainte gasconne ; je parie qu'ils feront autant d'effet qu'un procès-verbal, signé de soixante habitans, que personne ne lit, parce que le titre épouvante. Je suppose donc qu'au lieu de ce grave verbal, on aille à la toilette d'une jolie femme, où se trouve cinquanque de ses adorateurs, dans un clubs, rendez-vous délicieux de cent petits maîtres, nouvellement enharnachés en cuivre comme de mauvais chevaux de fiacre ; dans un café du palais royal ; ou enfin, en autres lieux pareils, et qu'on y lise ces faits :

Le

Le 19 novembre 1789, un grand Général est arrivé à Vernon, c'étoit un homme de robe : à la tête d'une milice formidable et bien aguerrie, c'étoit des Parisiens ; il ordonne, montre en main, qu'on lui retrouve mort ou vif, un honnête homme, c'étoit M. Planter : en attendant, son armée rangée en bataille, est prête au combat, personne n'avoit fait résistance. Les Normands d'aujourd'hui ne sont plus ceux des anciennes litanies dont on disoit, *à furore Normanorum, libera nos, Domine.*

Le nouveau mode national subordonne le pouvoir exécutif au pouvoir législatif. *chacun*, en ce moment, *a son ton et son alure*; car le nouveau Général fait tout plier sous ses ordres impérieux, et nous prouve *que la raison du plus fort est toujours la meilleure*. Aussi en vertu de son *courage et de la force de ses armes* (1), prend-il la préséance à l'hôtel-de-ville, et de dessus un banc plus élevé, banc que l'imagination exaltée de notre Héros, lui persuade être un trône, interroge-t-il, avec audace, les citoyens honnêtes, à qui le peuple avoit confié le pouvoir de recevoir en son nom les loix de l'assemblée nationale, et de les gouverner d'après elle? *Stupete gentes!*

(1) On assure que les fusils de l'armée parisienne, députée à Vernon, étoient tous neufs. Un Plaisant ajoute, comme ceux qui les portoien,

La ville de Vernon avoit suivi le torrent, et s'étant débarrassée des gens protecteurs de l'ancien régime, elle s'étoit nommée une municipalité à son choix. Qui peut être bien aise de se voir dépossédé? Nul, sans doute : nous en voyons la preuve par-tout, et l'assemblée nationale même, a, dit-on, pris pour sa devise : *nous sommes bien, tenons-nous y.* Aussi nos anciens ne perdirent-ils pas leurs places sans murmurer, sans caballer; la cabale excita des troubles, les factieux alors s'adresserent à Paris, le général arrive.

Les grenouilles jadis demandoient un roi; Jupin indulgent leur envoye une solive; notre nouveau général a pour les habitans de Vernon les mêmes bontés. Il met à la tête du comité de ville un *Baudet* (1); maître *Baudet* prête d'abord à rire; mais bientôt sa vigueur le fait respecter. Il braïe, il rue, il mord même, et les pauvres habitans de Vernon envient le sort des grenouilles, quand elles n'avoient pour roi qu'une solive.

Joignez à ce verbal, de nouvelle fabrique, quelques faits bien piquans, et vous aurez en entier la maniere gasconne. Au fait soyez vrai; mais soyez plaisant, c'est le goût du siecle. Votre cause est à moi-

(1) M. B......, ancien échevin, remis en place par M. D.......

tié gagnée, si vous mettez les rieurs de votre côté.

Je trouve page 6, addition, au procès-verbal de MM. de Vernon, un fait amusant, et je le rends en ces termes :

Hier, dans une ville de Normandie, un grand général défendit à une servante de rire, sous peine de prison. Elle s'en fut en tenant s*on sérieux à deux mains*; tous les jours se suivent, mais ne se ressemblent pas; car aujourd'hui toute la ville rit d'*hier*.

Il en est mille autres de même nature : mais ce n'est pas le journal de Vernon que j'ai entrepris de vous donner. Je veux vous rendre compte de tout ce qui concerne *hier*. Honni soit qui mal y pense. Je n'en veux à personne; mais heureux le lendemain, mon usage sera toujours de rire des nombrenx ridicules d'*hier*.

Un gros mémoire paroît pour un grand général; lisons : il conclut à être jugé par cinq jurisdictions. Ses conclusions sont bonnes pour un franc et preu chevalier, pour un vieux militaire qui ne connoît pas les formes; mais si ce général, *bon au poil comme à la plume*, est en même temps de robe et d'epée, nous lui dirons qu'il n'est pas dans les formes; mais lisons; M. le chevalier comme homme de qualité, doit avoir reçu une éducation brillante; ce mémoire, légérement écrit, nous fera sûrement plaisir. M. le

conseiller, comme homme de robe, raisonne sans doute conséquemment; il nous donnera un mémoire plein de sens; et comme général François, l'épigramme la plus saillante se trouve, j'en suis sûr, à côté de la phrase la plus fortement écrite.

Hier on étoit sûrement encore à moitié Gaulois, car à peine puis-je comprendre le galimathias que j'ai sous les yeux. A travers mille phrases, plus grotesques les unes que les autres, et qui déviendroient trop longues à relever, je vous demanderai seulement si un général François du dix-huitieme siecle peut s'exprimer ainsi (1); *voilà comme au cas que*; il ne faut donc pas s'étonner si aujourd'hui que nous parlons françois, tout le monde d'accord se permet de rire de la façon de s'exprimer d'hier.

Au diable le mémoire, chacun son métier; faites briller votre courage, brave général, mais choisissez pour chanter vos exploits, une muse plus exercée, ou écrivez vous-même.

Ce sont sûrement vos plus mortels ennemis qui cherchent à nous persuader que c'est vous qui avez composé cet *éloquent* ouvrage. Vos amis me disent à l'o-

(1) Page. 15, ligne 8, du gros mémoire de l'infortuné général D....

reille qu'un *Baudet* seul, et son adjoint *Tuvache*, peuvent avoir tissu ce g imoire.

Mais quittons Vernon, les héros et les victimes de ce pays, sont les uns trop imprudens, les autres trop foibles pour nous occuper plus long-temps.

Hier, un grand prélat au tein blême, à la figure béate, s'occupoit du soin temporel et spirituel des ouailles confiées à sa direction. Aujourd'hui, errant et fugitif, ce saint pasteur, abandonnant son troupeau, est caché dans les montagnes de S..... pour faits qui montrent combien peu on doit se fier aux apparences. Croiriez-vous que dans ce lieu d'exil, loin de prier le Seigneur de lui pardonner ses forfaits, et le monde entier d'oublier jusqu'à son nom; enfin que, loin de garder le silence, il ose encore lever une tête altiere, et répandre, jusques dans cette enceinte, des écrits séditieux dignes d'être punis par toute la sévérité des loix... *Si nous en avions*? Tels sont, mes concitoyens, ces dignes successeurs des apôtres : ils nous prêchent le repentir, que ne connurent jamais leurs ames gangrénées. Ils nous excitent pieusement à la charité et ne la font, à nos dépens, qu'à leurs maîtresses et à leurs gitons. Engraissés de nos fortunes, ils salarient de malheureux gagne-deniers, pour nous engager à la continence, à la sobriété, et jouissent, dans des banquets somptueux, du fruit de l'éloquence de celui qui s'épuise à nous

persuader de nous rédimer pour augmenter leur embonpoint. Dans de beaux mandemens, qu'ils ne lisent même pas, ils nous exhortent à la concorde, et ils sement sourdement le feu de la division. Voilà les Dieux que trop long-tems nous avons encensés! Hier n'est plus : aujourd'hui nous voyons luire un nouveau jour; sachons en profiter.

Serions-nous moins braves que les Catalans, qui, las enfin du joug de l'Inquisition, renvoyent aux pieds des autels ceux qui sont faits pour les desservir, et ne veulent plus que le despotisme sacerdotal s'étende jusques dans leurs maisons. Hier ils n'osoient regarder en face un plat frocard, qu'aujourd'hui ils traitent comme le doivent faire des hommes libres, c'est-à-dire, qu'ils consentent de le payer, moyennant qu'il fasse son devoir. Peuples François, modeles de bravoure et d'énergie, prenez exemple de ceux sur l'esclavage desquels vous avez si long-tems gémi.

Hier, une petite cour ultramontaine envioit à celle de France, son éclat et sa célébrité. Les philosophes françois, de leur côté, envioient à cette cour mal-à-propos jalouse d'un faste inoui, la sagesse et les vertus dont elle s'honore. Aujourd'hui, quelle différence! notre cour n'est composée que d'un seul homme, Louis XVI. Prononcer son nom chéri, c'est annoncer à la fois toutes les vertus.

L'ultramontain, jaloux de notre faste, a accueilli à sa honte, tous nos vices, avec notre éclat; ce bel ensemble le menera sans doute précipitamment à sa ruine, quand nous marchons à grands pas à notre régénération.

Hier on craignoit, peut-être n'étoit-ce pas sans raison, que *l'Anglomanie* ne noyât notre gaieté françoise. Aujourd'hui les Isles britanniques, totalement changées, s'habituent au papillonnage françois. Il n'est pas un Anglois qui, au lieu de ce vilain mot *goddem*, ne prononce aujourd'hui, à tort et à travers, *aristocrate*, avec au moins autant de grace qu'un Energumene dans un district, ou un cocher de fiacre disputant avec le laquais d'un député. Plusieurs clubs de Londres, s'appercevant du tort énorme que la *Francomanie* fait au caractere de leur nation, ont fait des motions contre l'insurrection françoise, tendantes à forcer tout François et Françoises, réfugiés dans la cité et autres quartiers de Londres, à venir abjurer leur caractere national, et faire serment d'adopter, avec le costume, la gravité angloise, jusqu'à la consomption même. Les citoyens de Londres esperent que si cette motion a quelques succès, ils seront bientôt débarrassés de tous ces transfuges qu'ils voyent au milieu d'eux, avec d'autant plus de peine qu'ils leur ont voué le plus profond mépris, sans égard au rang ni à la fortune; car ceux qu'ils

voyent, dit-on, avec le plus de peine ? sont un D . . . . . arrivé chez eux sous un faux prétexte, et un ex-ministre, dont le porte-feuille, lorsqu'il est débarqué, étoit une malle énorme que quelques Anglois, à l'exemple d'un célebre artiste de Paris, ont un peu alégée.

Hier, ce hier est bien ancien : notre respect pour les Grands nous les faisoit regarder comme des Dieux. Souvent alors on a vu des princes, à force de vertus, mériter les hommages les plus vrais, l'amour de tout ce qui les entouroit, et les respects de tous ceux qui prononçoient leur nom. Aujourd'hui, nos princes à qui mieux mieux font assaut de bassesses, et les princes, nos voisins, le leur disputent encore. On assure qu'un jeune prince a, dans le Brabant, souillé son nom de la tache la plus ineffaçable, en se mettant à la tête des patriotes, pour livrer aux Impériaux ceux qui l'honoroient en marchant sous ses ordres. Je n'ose prononcer son nom; j'ai promis à ma plume de ne la jamais flétrir en la forçant de tracer ceux des traîtres ou ennemis de l'humanité.

Un certain J . . . c'est bien pis encore ! .. il n'est ni prince ni roi ; . . . mais se croit au-dessus par son rang, . . . c'est égal : brisons sur ces titres, ils sont trop longs. C'est, quoi qu'il en soit, le dernier homme du monde.

Hier il faisoit *flores* avec l'argent que lui

lui escamotoit et faisoit escamoter une dame, qui n'étoit pas près de lui, mais bien une de ses proches. Aujourd'hui que les bourses sont fermées, celle de la dame reste toujours gueule béante, personne ne l'emplit, et J..... est aux abois. Quel chagrin pour la dame, qui comptoit sur de la reconnoissance, et qui avoit trouvé le moment de mettre celle de l'ami J...... à l'épreuve; mais tous deux apprennent que *point d'argent, point de Suisse*, etc. etc. etc.

Hier une femme intriguante, oubliant tous principes, ou plutôt ne les ayant jamais connus, bouleversa la premiere cour de l'Europe, par son adresse infernale. Modele d'impudicité et d'horreur, fort au-dessus des Messalines, elle monta la cour de France au dernier période de libertinage. Aujourd'hui transfuge infâme, elle va promenant dans toutes les cours, les venins dont elle a infecté la nôtre : où proferer son nom, c'est commettre un crime de leze-nation et de leze-majesté. Pour essayer de tout, cette moderne Laïs; après avoir fatigué de sa lubricité toute la principauté de Piémont, vient, dit-on, de se rendre à Rome : non, comme feignent de le croire quelques-uns, pour y faire pénitence et y obtenir la rémission de ses crimes énormes; mais pour s'y rassasier d'un nouveau genre de libertinage, dont quelques essais l'ont rendue fort avide.

Hier, le seul nom de C.... faisoit trembler toutes les puissances de l'Europe. Le C.... d'alors servoit sa patrie, et n'étoit pas attaché à un vil parti de ligueurs qui cherche à la détruire. Nos neveux pourront-ils jamais croire que l'héritier d'un si grand nom, forcé de quitter son pays, pour avoir osé s'en déclarer l'ennemi, soit aujourd'hui sans asyle, à la merci de la pitié de quelques princes assez humains ou assez lâches pour lui offrir une retraite où il puisse ensevelir sa honte. C'est bien encore le cas de répéter que *tous les jours se suivent, mais ne se ressemblent pas.*

Hier, et ce hier est plus ancien que la noblesse de quantité de gentilhommes que je connois, dont toute la fortune, aujourd'hui, réduite à rien, consiste en quelques parchemins vermoulus. Ce hier donc, on abolit, au grand chagrin des successeurs de *Dominique*, l'inquisition en France; c'étoit bien la peine de devenir libre, pour la voir rétablir aujourd'hui sous le nom d'un grave comité, qui, pour montrer son utilité, commet mille vexations, sous prétexte de recherches. François! je vous l'ai dit ailleurs; vous ne connoissez de la liberté que le nom; et je commence à craindre que vous n'en connoissiez jamais davantage.

Hier un brave officier, honneur du nom François, passa les mers pour conquérir la liberté d'un peuple, avec lequel il

n'avoit aucune relation. Arriver, vaincre, faire tomber les fers de ceux pour lesquels il combat ; revenir couvert de lauriers ; les mettre, en preux chevalier, aux pieds d'une jeune épouse désolée, que l'amour de la gloire l'avoit déterminé à quitter ; offrir ses services à sa patrie, tout cela n'est qu'un pour lui. Aujourd'hui, il montre que toutes les carrieres sont ouvertes à l'ardeur de son génie ; il se présente à la premiere assemblée du monde ; il y étonne par la chaleur et le sens de ses discours ; *Apollon protégeoit le fils de Mars.*

La patrie est en danger, il reprend ses armes victorieuses ; il paroît ; la liberté le suit par-tout ; il est en même-tems l'ami du peuple et celui du souverain. François ! regardez *la Fayette*, et apprenez à être libres, du héros même de la liberté.

Hier, enfin, l'Europe, le monde entier, l'œil ouvert sur la nation Françoise admiroit une auguste assemblée de douze cens sages, appellés pour donner des loix à la premiere nation de l'univers. Aujourd'hui ce n'est plus cela : Messieurs du Lycée de Paris invitent modestement nos législateurs à venir profiter de leurs leçons ; et pour les y engager davantage, ils ont l'honnêteté de leur offrir *gratis*.

Ont-ils raison ? Je laisse la question à décider aux personnes éclairées et animées du désir du bien général.

655

Voyez l'adresse de MM. les directeurs et professeurs du Lycée, lue à l'assemblée nationale le lundi 17 décembre 1789.

Aujourd'hui vous dira le reste.

FIN.